

11.05.2020 – 08:30 Uhr

Industrie MEM : un effondrement massif à partir d'avril 2020

Zürich (ots) -

Au premier trimestre 2020, les entrées de commandes de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) ont diminué de 2,0% par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires de 5,7% et les exportations de 8,4%. Cependant, ces chiffres ne reflètent pas la situation actuelle de l'industrie MEM, mais plutôt la situation avant le confinement en raison du coronavirus. Ce n'est qu'au cours des deuxième et troisième trimestres 2020 que les effets négatifs de la pandémie sur l'industrie MEM se feront entièrement ressentir. Des annulations de commandes, un indice des directeurs d'achat (PMI) historiquement bas à l'échelle mondiale et une détérioration significative des attentes des entrepreneurs font craindre un effondrement massif. Le fait que la Confédération ait assoupli les restrictions d'entrée des pays de l'UE/AELE à partir du 11 mai 2020 est un pas important. Cette mesure doit également être appliquée rapidement pour les personnes en provenance d'autres pays. En outre, il est indispensable de prolonger le délai de demande de crédits de transition, d'augmenter la durée d'indemnisation pour le chômage partiel et d'encourager les activités d'innovation.

Par rapport à la même période de l'année précédente, les entrées de commandes (-2,0%) et le chiffre d'affaires (-5,7%) dans l'industrie MEM ont diminué au premier trimestre 2020. Cela dit, la tendance négative qui avait déjà débuté en milieu d'année 2018 s'est poursuivie au début de cette année. Cette situation était due à une économie en recul sur les marchés MEM et à la nouvelle appréciation du franc suisse par rapport à l'euro. Par conséquent, le taux d'utilisation des capacités de production est faible. Selon le KOF, il se situait à 83,6% au premier trimestre, ce qui est inférieur à la moyenne à long terme de 86,4%. En avril, l'utilisation des capacités de production est tombée à 80,9%, une première conséquence du confinement.

Recul des exportations dans tous les marchés de vente

Par rapport à l'année précédente, les exportations de marchandises de l'industrie MEM ont diminué d'un pourcentage élevé de -8,4% pour atteindre une valeur de 15,8 milliards de francs au premier trimestre 2020. Cette baisse des exportations est principalement due à la forte diminution des entrées de commandes enregistrée l'année précédente. Elle fait également état des premières conséquences du confinement dû à la pandémie dans les marchés de vente. Le recul des exportations vers l'UE est très significatif (-10,4%). Les ventes à destination de l'Asie (-7,0%) et des États-Unis (-6,0%) ont également diminué. L'évolution négative des exportations a touché tous les groupes de produits. Dans la construction de machines, la baisse des exportations a été de -12,1%, de -8,8% dans la métallurgie, de -4,3% dans l'électrotechnique / l'électronique et de -4,5% dans les instruments de précision.

De sombres perspectives pour les 2èmes et 3èmes trimestres

Les chiffres commerciaux de l'industrie MEM pour le premier trimestre 2020 reflètent la situation avant le confinement. Les conséquences de cette mesure ne toucheront l'industrie de plein fouet qu'au cours des deuxième et troisième trimestres 2020. Les valeurs actuelles de l'indice des directeurs d'achat (PMI) indiquent un effondrement violent dans les principaux marchés de vente. L'indice PMI de la zone euro, par exemple, s'élevait à 49,2 en février 2020 et a chuté à 33,4 en avril (les valeurs inférieures à 50 indiquent une baisse). Les résultats de la dernière enquête de Swissmem auprès des entreprises membres indiquent aussi clairement une tendance négative : - Les attentes des entreprises MEM pour les douze prochains mois se sont massivement détériorées. 70% des entreprises s'attendent à une baisse des entrées de commandes de l'étranger. Fin 2019, ce chiffre n'était que de 28%. - Près de la moitié des entreprises MEM (48%) doivent faire face à des annulations de commandes en raison de la pandémie. Ces chiffres d'affaires manqueront au cours des prochains mois. - Les annulations de commandes et des commandes retirées ont fait que 80% des entreprises MEM ont été obligées de recourir au chômage partiel.

Cette situation préoccupe fortement Hans Hess, président de Swissmem : " La situation des entreprises MEM s'est fortement aggravée en avril. Tous les indicateurs précoces indiquent une baisse massive du chiffre d'affaires à partir du deuxième trimestre 2020. Il est pour le moment impossible de dire à partir de quand la situation s'améliorera. "

Les restrictions de voyage pénalisent fortement l'industrie

Souvent, la vente de produits industriels est un processus complexe. Il est indispensable d'organiser des réunions de vente et de développement de projet, des démonstrations ou des marches d'essais. Il en va de même pour la réception des marchandises à la sortie d'usine, des mises en service sur le site de destination ainsi que pour les travaux de réparation et d'entretien. Pour exercer ces activités, aussi bien les spécialistes que les clients doivent pouvoir se déplacer. Pour 67% des entreprises MEM, les restrictions de voyage actuelles figurent parmi les trois problèmes les plus importants du confinement. Elles rendent extrêmement difficile l'acquisition de nouvelles commandes et la gestion jusqu'à la fin des commandes en cours, y compris la facturation.

La politique doit prendre ses responsabilités

Afin d'atténuer les effets négatifs de l'épidémie du coronavirus dans l'industrie MEM suisse, les conditions-cadres doivent être améliorées. La Commission des finances du Conseil des États aura l'occasion d'engager ce processus dès le 12 mai 2020. Ses séances auront également à l'ordre du jour la suppression des droits de douane sur les produits industriels. Pour l'industrie MEM

seule, cela se traduirait par une réduction des coûts d'environ CHF 125 millions par année et par un soulagement administratif important. " La suppression des droits de douane sur les produits industriels constituerait une réelle amélioration et un signe fort de soutien à l'industrie en Suisse ", souligne Hans Hess. Swissmem exige que le Conseil national et le Conseil des États approuvent cette proposition du Conseil fédéral lors de la session d'été, afin que la suppression des droits de douane sur les produits industriels puisse entrer en vigueur au début de 2021.

Pour Swissmem, actuellement les exigences suivantes sont prioritaires :

1. Assouplissement des restrictions de voyage : Swissmem salue le fait que la Confédération ait assoupli les restrictions d'entrée pour les spécialistes, les techniciens et les clients des pays de l'UE/AELE.
2. Selon les déclarations de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter lors de la séance extraordinaire et la circulaire du Secrétariat d'Etat aux migrations du 8 mai, les cantons peuvent désormais également traiter les nouvelles notifications et demandes d'emploi ou d'entrée de courte durée qui ne peuvent être reportées dans le sens d'un intérêt économique prépondérant. Il s'agit notamment des demandes d'acquisition de clients, y compris les entretiens de vente, et des demandes d'acceptation de machines par des spécialistes, etc. Cela fait des semaines que l'industrie applique scrupuleusement les règles de l'OFSP. Par conséquent, le risque pour la santé est faible. Par contre, la situation économique est problématique. L'industrie souhaite dans ce contexte pouvoir compter sur une pratique cantonale généreuse. Il est prévu d'appliquer un assouplissement similaire au plus tard le 8 juin également pour les personnes provenant d'autres pays.
3. Le délai pour la soumission de demandes de crédits de transition doit être prolongé jusqu'à fin 2020. Considérant le fait que de nombreuses entreprises MEM ne rencontreront des problèmes de liquidités qu'au cours des deuxième et troisième trimestres, ces dernières devraient avoir la possibilité de soumettre de telles demandes encore après le 31 juillet 2020.
4. La durée d'indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail doit être augmentée à 18 mois. En raison de la mauvaise situation économique dans les marchés de vente cibles, certaines entreprises ont été obligées à recourir au chômage partiel dès 2019 et se rapprochent donc de la fin de la période d'indemnisation fixée à douze mois.
5. Les activités de recherche dans les hautes écoles doivent être reprises. La coopération entre les entreprises, les hautes écoles et les instituts de recherche est essentielle pour l'innovation et donc pour la compétitivité de la Suisse à moyen et à long terme.

Contact:

Philippe Cordonier, responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100847656> abgerufen werden.